



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 06 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un et le six juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Etaient excusés : Mme CHAMALBIDE Corinne, M. GOICOCHEA Iñaki,

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme IDIART Claudine

Date convocation : 02 juillet 2021

Date d'affichage : 02 juillet 2021

DECISION N° 6 : SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DE LA TOITURE DU MUR A GAUCHE PAR DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES AVEC LA SOCIETE I-ENER

Nomenclature : 3.5

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention d'occupation de la toiture du mur à gauche avec la société SAS I-Ener.

Il indique que l'installation des équipements photovoltaïques de production d'électricité et la commercialisation de l'électricité ainsi produite seront assurés par la société I-Ener.

Il précise que la convention est signée pour une durée de 25 ans à compter de la date de raccordement des panneaux photovoltaïques. Il indique que la commune désignera un correspondant chargé de suivre les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques. La société I-Ener versera une redevance annuelle de 1 euro pour l'occupation du patrimoine communal à la commune d'Ossès.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal

AUTORISE le Maire à signer la convention d'occupation de la toiture du mur à gauche par la société I-Ener,

DESIGNE M. le Maire comme correspondant chargé de suivre les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques,

AUTORISE le Maire à signer tout document et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 03/08/2021

Reçu en préfecture le 03/08/2021

Affiché le

SLOW

ID : 064-216404368-20210706-20210706D6-DE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 29 juillet 2021
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 30/07/2021
Et après transmission en sous-préfecture le 30/07/2021

